

Le Ministre rencontre les organisations syndicales : Les défis restent nombreux.

RÉFORMES - JURIDIQUE



Le Ministre affirme et insiste sur le fait qu'il n'y a ni de près ni de loin une volonté de rapprocher ou fusionner l'EA et l'EN, bien au contraire il y a un recadrage des singularités plus précis.

Table ronde entre les représentants en CTM et le Ministre Julien Denormandie.

Participaient en présentiel dans les locaux du ministère pour le SEA-UNSA : Gwendoline Prosper et Didier Fleury.

L'engagement avait été pris par le Ministre d'avoir des échanges réguliers avec les OS représentatives du Ministère.

Les défis restent très nombreux.

Le contexte sanitaire,

notamment par la diffusion du variant Delta, même si nous avons une arme que nous n'avions pas auparavant, à la rentrée précédente. La sécurité des agents est bien entendu la priorité du

Ministre. Il a en outre une forte pensée pour les territoires ultra-marins. Le Ministre a demandé que l'organisation du travail et l'organisation de la vaccination soient mises en place de la manière de la plus stricte possible.

Il souhaite que nous soyons vigilants aux règles sanitaires pour l'accueil des apprenants en cohérence avec l'EN et en prenant en compte le taux élevé d'internes que nous avons en comparaison à l'EN. Cet été des travaux étroits ont été menés pour préparer cette rentrée éducative avec les services des DRAAF mais également pour que le plan de vaccination soit mis en œuvre pour les élèves et personnels qui le souhaitent.

Les normes en vigueur pour le télétravail en août sont reportées en septembre (2 jours par semaine maximum).

La première des priorités est donc la santé et la sécurité des agents et des apprenants.

L'implication des agents du ministère pour notre service public

La crise a montré que pendant les périodes difficiles l'État a pu tenir grâce à l'investissement des agents, et notamment ceux du ministère de l'agriculture qui ont su mener avec force et détermination leurs missions. Les agents du MAA ont véritablement su répondre présents à la complétude de leurs missions. C'est là qu'est tout l'honneur du Ministère.

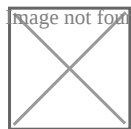
Notre ministère prépare l'avenir,

à l'occasion du plan de relance «France 2030», le plan de communication va reprendre pour son 3ème volet au cours du 3ème trimestre. Nous pouvons déjà nous réjouir de l'augmentation du nombre d'apprentis. Nous allons devoir nous appliquer à l'application du plan de relance et cela passe par l'implication des agents.

La coopération entre l'EN et le MAA a été renforcée,

une feuille de route a été établie sur l'orientation de nos élèves. C'est une feuille de route ambitieuse et très précise.

Image not found or type unknown



Le Ministre affirme et insiste sur le fait qu'il n'y a ni de près ni de loin une volonté de rapprocher ou fusionner l'EA et l'EN, bien au contraire il y a un recadrage des singularités plus précis.

Il y a des enjeux managériaux :

le schéma d'emploi dans l'EA est au cœur des discussions avec le ministre du budget. Le ministre a des lignes rouges, la trajectoire voit une réduction de 110 ETP dans l'EA. Julien Denormandie se bat pour tenter le minorer ce chiffre, il ne pourra pas l'effacer. En terme managérial, il va falloir

finaliser le projet d'accord sur le télétravail, l'idée est d'aller au bout des discussions au ministère de la fonction publique pour le décliner au MAA. Il nous faut tirer les enseignements de la crise sanitaire.

D'autre part, le baromètre social de cette année montre une dégradation du ressenti des agents. Le ministre a demandé aux services administratifs d'analyser cette situation pour en proposer des améliorations. Une étude du CGAAER va travailler sur les sujets de compétences et d'organisation du MAA. La question des opportunités offertes par le télétravail est en avant. La revalorisation de la situation des agents: la parole a été tenue sur la revalorisation de certaines catégories d'agents.

Le SEA-UNSA est intervenu en complément sur 6 points, au-delà des réponses que nous avons déjà obtenues dans les propos introductifs du Ministre,

Intervention du SEA-UNSA :

Monsieur le Ministre,

Nous nous permettons de rebondir sur vos propos concernant votre **volonté de garder la spécificité de notre enseignement agricole au sein de notre Ministère**. Le SEA-UNSA a toujours réaffirmé cette position afin de garder nos spécificités et notre autonomie. Le SEA-UNSA est très attaché à tous les modes et choix de formations au sein des EPL.

Bien entendu, nous revendiquons plus d'autonomie avec l'éducation nationale et souhaitons être plus innovant dans la communication, en défendant nos formations et nos établissements agricoles. Des passerelles peuvent et existent déjà avec l'éducation nationale. On peut toutefois se demander l'intérêt de laisser des apprenants aux effectifs trop importants dans des classes des lycées de l'éducation nationale alors que le lycée agricole de proximité peut aussi les accueillir, les former sur des thématiques identiques.

Nous précisons que le SEA-UNSA ne se positionnera pas sur les thématiques du vaccin et du pass sanitaire. Il est déjà difficile d'avoir au sein des familles un consensus, nous nous garderons bien de donner des avis. [Un CHSCT ministériel](#) a eu lieu sur ce sujet et des éléments ont été actés pour cette rentrée scolaire ([voir CR du SEA-UNSA sur ce sujet](#)).

- Un budget de crise : Le SEA UNSA a réaffirmé le besoin d'un plan « Marshall » pour l'enseignement agricole afin de relever les défis de demain. L'enseignement ne peut plus supporter cette baisse d'emploi. ([Voir lettre de rentrée au Ministre sur ce sujet](#))
- L'évolution du numérique et de ses métiers au MAA et notamment dans l'enseignement agricole
- La communication innovante pour nos formations pas de réponse sur cette demande
- Evolution du contenu des formations et des métiers pas de réponse sur cette demande
- Le travail sur le protocole CFA/CFPPA Une fois de plus et comme depuis plus de 25 ans. le SEA UNSA revendique un véritable travail sur le protocole national pour les 5000 agents ACB qui n'ont pas d'évolution de carrière et peu d'évolution de salaire. La loi «choisir son avenir professionnel»a mis en concurrence de nombreux centres ce qui occasionne de nombreuses ruptures conventionnelles et des départs des agents qui avaient de grandes compétences.Nous demandons au Ministre que ce sujet soit travaillé et clos avant son



départ

- Un projet à long terme pour l'enseignement agricole
- Pour finir quel est le devenir des agents du site de Grignon ?

Réponses du Ministre :

Je ne peux répondre à toutes les questions mais les services s'en chargeront.

- Le télétravail : on prolonge en septembre le dispositif d'août qui s'organise autour de 2 jours maximum. On peut reconnaître à la crise sanitaire qu'elle a permis de changer la vision que les gens avaient du télétravail, **on n'entends plus le mot «télé» mais on met en avant le mot «travail».**
- Pour le schéma d'emploi, on ne pourra pas descendre à zéro, l'objectif des négociations avec le Ministre du budget est de trouver un compromis acceptable (on part de 110 ETP en moins...).
- La revalorisation des AESH était une priorité, d'autant que notre enseignement est réputé pour être très inclusif et de grande qualité.
- **La loi sur les CFA** a ouvert le recrutement sur l'apprentissage, mais cela a un impact aussi sur le recrutement des professeurs. **Le Ministre reconnaît le besoin urgent de travailler sur un protocole national et engage ses services à le faire rapidement.**
- Le MAA a pris le train du Grenelle sur la **revalorisation des professeurs.**
- Métiers du numérique : c'est un axe majeur du ministère, un accent a été mis sur la formation des enseignants et des personnels. Une feuille de route sur le numérique va paraître, une date n'est pas encore fixée mais elle devrait être finalisée d'ici un mois.
- Site de GrignonLe transfert des personnels à Saclay sera fait dès que cela sera possible. Le projet Saclay a été défini depuis 2008 et est un très bon projet. La ferme agricole n'est pas concernée, la forêt non plus, elle est ouverte au public, le château ne sera pas rasé. La vente a été faite avec des garanties patrimoniales, et l'État s'est assuré que l'autorisation de construction de logement par la collectivité locale ne soit pas une clause suspensive.
- Sur les EPL une enveloppe de 12 millions d'euros a été affectée. Un point sera fait avant la fin de l'année pour identifier les établissements qui nécessiteraient un soutien dans le cadre de la loi de finances rectificatives.